

## Procès-verbal du conseil d'école du 19 juin 2025

### Présents à la réunion :

**Coordinatrice des temps périscolaires** Mme LE MALET,

**Enseignants** Mmes COLLET, FERRAND, HAMON, HUET, LEJAMTEL, MORIN, RÉGNAULD, TALVAS MM. DESGROUSILLIERS, FOURRIER, FRIN

**Représentants des parents d'élèves** Mmes CAMPION, CROISSANT, LE VERRE, MM. JUMEL, WOLF, TREBAOL

### Absents excusés :

**Inspectrice de l'Éducation Nationale** Mme SIMONOT, **M. Le Maire** M. JAOUEN,

**Adjoint au maire chargé de l'Éducation** M. GENTES

**Enseignantes** : Mmes ASTOUL, DUBOST, GAREL, LE SAINT, QUINARD, RIVOLLIER

**Représentants des parents d'élèves** : Mmes CHAPUT, CHARPENTIER, DUBOIS, MOREL, MM. AUBRY, LOUVEAU, LUCAS, MULLER

Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 18 mars 2025.

En introduction, le directeur indique que deux collègues quitteront l'école en fin d'année : Mme Régnauld après 10 années à l'école et Mme Combot. Un.e (ou deux) nouveau.elle collègue nommé.e d'ici les vacances d'été.

## 1 Retour sur le CE du 18 mars 2025

### 1.1 Nombre de classes à la rentrée scolaire 2025

L'effectif des élèves prévus à ce jour est en légère augmentation pour la rentrée scolaire (304 élèves) par rapport à la prévision de 295 élèves donnée en novembre 2024 et au chiffre retenu par l'Inspection Académique en février 2025 de 290 élèves. Le DASEN se prononcera sur la fermeture définitive ou le maintien de notre 13<sup>e</sup> classe le 27 juin prochain. Bonne nouvelle : dans le cadre du mouvement des personnels, Mme Dubost, menacée par cette fermeture, reste à l'école et prend le poste de Mme Régnauld.

### 1.2 Demandes budgétaires 2025

Le Conseil Municipal a voté en date du 26 mars 2025 un **budget de fonctionnement** de 59€ par élève (57€ fournitures scolaires + 2€ livres BCD) soit une somme globale de 17 995€.

L'équipe municipale finance entièrement les cycles piscine (8 séances + transports) pour tous les élèves du C.P. au C.E.2 (7 ou 8 classes à la rentrée 2025). L'adhésion de l'école à l'OCCE est prise en charge soit 815.40€.

La subvention de l'affiliation de 7 classes de l'école à l'U.S.E.P. (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) est également prise en charge soit 1131.46€.

Enfin, la Mairie verse une somme de 21€ par élève soit 6 405€ pour participation aux sorties scolaires et la

somme complémentaire de 1 450€ pour aide au financement de la classe transplantée en milieu marin des CP.

Les demandes en **budget d'investissement** faites lors du dernier conseil d'école soumises au vote du Conseil Municipal détaillées dans le PV du 18 mars dernier acceptées sont les suivantes :

- renouvellement du mobilier des classes demandé
- renouvellement du matériel informatique (ordinateur des enseignants & vidéoprojecteur) à hauteur de 5 800€

La demande de rénovation des peintures des couloirs (partie basse repeinte avec une couleur vive) est rejetée.

Les petites demandes de travaux à réaliser par les services techniques sur le terrain multisports de la cour seront étudiées dans les prochains jours pour une faisabilité à l'été 2025.

### 1.3 Identité de l'école

Le directeur demande à M. Gentes si l'équipe municipale a avancé sur ce sujet requestionné par les parents d'élèves lors du dernier CE du 18 mars 2025.

M. Gentes précise qu'un groupe de travail va se monter à la rentrée scolaire pour définir le protocole.

## 2 Travaux d'aménagement du couloir Nord de l'école (accueil 2 classes maternelle + bureau directrice maternelle) & travaux ancien collège pour l'accueil périscolaire

M. Gentes indique que les travaux avancent normalement et les locaux devraient être livrés à temps pour la rentrée scolaire 2025.

*Impacts sur les locaux de l'école élémentaire :*  
Cloisonnement de la BCD (salle RASÉD créée) et de la classe de M. Fourrier (salle des maîtres de la maternelle créée & salle EFIV). Le fond du couloir Nord sera attribué à la maternelle. Un seul toilette adulte pour l'ensemble du personnel à ce jour dans la partie élémentaire.

## 3 Projet d'École 2020-2025 et perspectives

Pour rappel, l'enjeu du Projet d'École défini par l'équipe pédagogique est :

« **Permettre à l'élève de raisonner, de penser, de s'exprimer et d'agir comme citoyen autonome et responsable** ».

Cet enjeu se décline en 3 actions.

Bilan des actions menées après 2 ans.

a) *mettre en place un conseil d'élèves* :

Les élections des délégués ont eu lieu en octobre (2 délégués titulaires + 2 suppléants par classe). 2 conseils de délégués ont pu se tenir en présence des directeurs du périscolaire et du directeur de l'école, avec des comptes-rendus envoyés à chaque fois aux

classes. Deux « éco délégués » CM1 ont été élus afin d'aider les 2 « éco délégués » CM2 déjà élus en novembre 2023 pour représenter l'école au C.L.B. (Conseil Local de la Biodiversité) et initier, développer ou faire la promotion des projets réalisés dans le domaine du développement durable. Lors du 2<sup>e</sup> conseil, un vote au prix NAH (Non Au Harcèlement) a pu se tenir.

b) *développer les projets interclasses* : poursuite de nombreuses rencontres USEP + pratique du chant choral + marches vertes. Plusieurs classes ont également travaillé dans le domaine du développement durable (défis Ma Petite Planète) et de la biodiversité et ont participé à la fête de la biodiversité organisée par la municipalité. Échanges GS/CP dans divers domaines.

c) *cultiver et accepter la différence* : poursuite et développement via l'USEP d'activités sportives mixtes + projet balle au pied avec la FFF 35 + rencontres organisées par l'intercommunalité dans le domaine de l'athlétisme pour les classes de cycle 3 Enfin, notre grand projet annuel *La danse dans tous ses états* et les deux projets musicaux (CP & CM) avec l'EMI nous ont permis de développer les actions b) et c).

Notre projet d'école arrive à échéance en cette année 2025. L'évaluation d'école de l'an dernier devrait nous permettre de le réactualiser. Nous sommes dans l'attente d'une trame d'écriture institutionnelle pour pouvoir rédiger notre nouveau projet d'école.

## 4 Présentation du PEDT (Projet Educatif De Territoire) 2025-2028

Le projet éducatif territorial (PEDT) est conçu dans l'intérêt de l'enfant. Il est nécessaire pour contractualiser le Plan mercredi avec l'Etat. Le versement du fonds d'aide au développement des activités périscolaires est conditionné à la conclusion d'un PEDT réservé aux communes ayant conservé une organisation du temps scolaire comprenant 5 matinées.

Pour rédiger le nouveau PEDT, plusieurs phases de travail regroupant parents d'élèves, collectivité (élus, chef de service, direction périscolaire, ...) et enseignants ont été programmées.

Le directeur présente le document final PEDT soumis à l'approbation de la CAF.

Trois problématiques et enjeux partagés :

- respecter l'environnement et ses ressources
- améliorer la qualité de l'usage des outils numériques

- développer et améliorer le vivre ensemble

Le PEDT sera diffusé aux parents.

Un parent présent aux réunions PEDT regrette le peu d'implication des parents d'élèves (3 parents maternelle & élémentaire impliqués dans le projet) sur ce sujet qui nous concerne tous pour le bien-être de nos enfants.

## 5 Projets pédagogiques et sorties scolaires

### 5.1. Piscine

Toutes les séances de piscine ont pu se tenir cette année.

L'équipe pédagogique souhaite poursuivre cet apprentissage sur l'ensemble du cycle 2 (du C.P. au C.E.2) à la rentrée 2025. La Mairie en assure le financement et nous la remercions. Nous restons toujours satisfaits des séances menées au bassin Aquaschool de La Chapelle des Fougeretz (temps de transport, encadrement, bassin réservé à une seule classe, ...).

Nous remercions vivement les parents qui se sont portés volontaires pour passer l'agrément « piscine » et ceux qui ont accompagné les séances avec l'enseignant(e).

### 5.2. Les Incorruptibles

Les 13 classes de l'école ont participé au prix des Incorruptibles. Elles ont voté à la médiathèque de Melesse pour élire leur livre préféré. Les résultats ont été communiqués aux élèves dans leur classe le 12 juin par les bibliothécaires et les résultats nationaux sont disponibles sur le site <https://www.lesincos.com>.

### 5.3. Projet artistique 'La danse dans tous ses états'

Les 13 classes de l'école ont participé à ce projet artistique guidées par leur enseignant.e et une danseuse professionnelle Maud Torterat. Les élèves ont découvert à travers 12 séances (dont 6 avec intervenante) diverses danses en fonction de leur âge : danse moderne pour les CP et CE1 - danse afro pour les CE2 - claquettes pour les CM1/CM2. Les élèves se produiront par classe devant leurs parents le jour de la fête des écoles publiques. Côté finances, le coût total a été de 4 106€. L'APE a financé 1 155€. La Mairie finance 4€ par élève soit 1 220€ (demande en cours). Le reste étant financé par l'OCCE de l'école soit 1 731€.

### 5.4. Education au développement durable (E.D.D.)

Notre école reste labellisée E3D niveau 2. Dans ce cadre, plusieurs projets concernant plusieurs classes :

- Défis Ma Petite Planète pour 3 classes de CE
- Marches vertes
- Participation à la fête de la biodiversité de Melesse du 7 juin (horloge florale & travaux autour de l'arbre)

### 5.5. Activités USEP

Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, 8 classes de l'école étaient affiliées à l'USEP et ont pu participer à différentes actions : breakdance, basket, badminton, pétanque, vélo, orientation.

La sortie vélo USEP pour les 3 classes de CP et la classe de CP/CE1 vendredi 6 juin sur le canal d'Ille et Rance s'est très bien passée. Suite au problème de recrutement des parents lors de cette sortie, les

enseignants concernés suggèrent de faire un appel lors du dernier conseil d'école de maternelle pour que les parents puissent passer l'agrément vélo dès le début de l'année scolaire.

Le retour sur ces actions est majoritairement très positif autant sur l'intérêt pédagogique que sur la qualité des animateurs et des contenus. Elles ont permis des rencontres riches inter classes ou inter écoles.

### 5.6. Musique à l'école

---

Les projets musicaux énoncés au 1<sup>er</sup> conseil d'école ont pu se poursuivre toute cette année.

Plusieurs représentations des classes devant les parents dans différents lieux en cette fin d'année scolaire (salle Odette Simonneau, salle du Champ Courtin, ...).

### 5.7. Théâtre

---

Les élèves de la classe de CM1 de Véronique ont expérimenté cet art à travers des saynètes jouées devant les parents mardi 24 juin salle Odette Simonneau.

### 5.8. Échanges GS/CP

---

Les élèves de CP ont eu plusieurs échanges cette année avec les élèves de GS de maternelle. Une sortie de fin d'année avec pique-nique, par binôme de classes, est prévue au parc du Quincampoix.

### 5.9. Projet Numérique Pix Junior

---

Pix Junior est une plateforme en ligne destinée aux élèves de CM1 et CM2, développée pour les accompagner dans l'acquisition de compétences numériques. Les contenus proposés s'appuient sur le Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRCN) ainsi que sur les programmes scolaires. Cette plateforme se distingue de celle utilisée dans les collèges et lycées, en étant spécifiquement adaptée au premier degré.

Les élèves y réalisent des "missions" reposant sur un algorithme adaptatif. Celui-ci ajuste le déroulement des activités en fonction des réponses fournies, afin de proposer une progression conforme aux acquis et aux besoins identifiés de chaque élève.

À ce jour, la plateforme est en version bêta (en test) et ouverte aux classes souhaitant l'expérimenter. Mme Quinard s'est lancée dans ce projet avec sa classe. Une généralisation à l'ensemble du territoire national est prévue pour 2025/2026 ou 2026/2027.

### 5.10. Sorties scolaires

---

**CP Nadège GAREL & CP Isabelle ASTOUL/Gaëlle COLLET & CP Annaïk FERRAND + CP/CE1 Loïc**

Classe de mer du 1<sup>er</sup> au 3 avril à Moëlan sur Mer (29) du 1<sup>er</sup> au 3 avril prochain. Les élèves ont pu découvrir une région maritime avec une identité forte,

dotée d'une nature encore protégée leur offrant la possibilité d'activités très diverses : découverte du milieu maritime naturel, pêche à pied, pêche à la balancine, balade en mer, visite d'un petit port de pêche...

**CP/CE1 Loïc**

Vendredi 20 juin : sortie au centre équestre de Shamrock de Pacé

**CE1 Céline LEJAMTEL + CE1/CE2 Estelle RIVOLLIER**

Vendredi 13 juin : journée au Parc Expo de Rennes pour les championnats de France de gymnastique

Lundi 30 juin : Sortie à Dinan (château & balade sur la Rance)

**CE2 Céline MORIN**

Journée Stade Rennais vendredi 23 mai (lauréate du prix vidéo Balle au pied)

**CE2 Céline MORIN + CE2 Anne-Laure TALVAS**

Jeudi 26 juin : journée à St Malo (balade sur les remparts et activité de pêche à pied)

**CM1/CM2 Anaïs QUINARD + CM1/CM2 Jean-François FOURRIER**

Visite du château de Fougères vendredi 6 juin

**CM1/CM2 Véronique HUET + CM1/CM2 Sylvie REGNAULD**

Visite des coulisses de l'opéra de Rennes le mardi 1<sup>er</sup> avril suivie d'échanges riches avec le régisseur Spectacle *Tchikidan* à l'opéra par la Maîtrise de Bretagne le lundi 16 juin

**CM1/CM2 Laura DUBOST + CM1 Véronique HUET**

Journée à Fort La Latte mardi 17 juin

**CM1/CM2 Sylvie RÉGNAULD + CM1/CM2 Anaïs QUINARD**

Journée à Rennes (musée des beaux-arts et planétarium) mardi 17 juin

**Tous les élèves de CM2 des 4 classes**

Mardi 27 mai – Lien avec le collège public de Melesse

Jeudi 3 juillet – Rencontre athlétisme inter-écoles au stade de Guipel

## 6 Questions diverses des parents

---

### 6.1. Rythme scolaire et garderie

---

Est-il envisageable d'étendre les horaires de la garderie jusqu'à 19h30 pour mieux répondre aux contraintes professionnelles des familles ?

**M. Gentes répond que cette piste n'est pour l'instant pas envisagée.**

On ne va pas revenir sur les raisons précises de l'augmentation récente des tarifs de la garderie, mais la communication n'a pas été bien faite car beaucoup de parents ne comprennent pas ces nouveaux tarifs. Peut-on améliorer la transparence sur la facturation (envoi d'un préavis ou d'une estimation avant facturation) ?

**M. Gentes précise qu'un courrier expliquant l'augmentation a été envoyé aux RPE (Représentants des Parents d'Élèves) pour relecture avant envoi à toutes les familles. Serait-il possible de préciser ce qui n'est pas compris ? Les tableaux de facturation sont**

transparents, l'envoi d'un préavis n'est donc pas nécessaire d'autant plus qu'il occasionnerait une surcharge de travail pour le service.

## 6.2. Abords de l'école et sécurité

---

Quelles mesures peuvent être prises pour améliorer la sécurité et la fluidité du stationnement autour de l'école (ex : déplacement des bennes, élargissement de l'entrée du parking de l'ancien collège) ?

Les bennes ont déjà été déplacées suite à une demande des parents. Le budget étant contraint, il n'est pas prévu de travaux sur le parking de l'ancien collège.

Est-il possible d'installer des barrières de sécurité sur les trottoirs et de renforcer la signalisation pour protéger les piétons, notamment les enfants ?

Des barrières ont déjà été installées. Des panneaux de signalisation figurent normalement sur la liste des commandes et feront l'objet d'une demande de subvention annuelle auprès du Département.

Comment la commune peut-elle agir contre les incivilités (vitesse, stationnement dangereux, déjections animales, ...) constatées aux abords de l'école ?

M. Desgrouilliers sollicite régulièrement la police municipale pour qu'elle soit présente (à pied) aux abords de l'école. Il réinsiste ce soir sur ce point en indiquant que cette présence est essentielle pour créer du lien avec nos élèves et garantir la sécurité aux abords de l'école. M. Gentes confirme que la police municipale passe régulièrement, y compris à pied.

## 6.3. Restaurant municipal

---

Quelles actions sont prévues pour améliorer la qualité et la variété des repas, notamment les menus végétariens ?

Le chef actuel quitte son poste, une réflexion sera menée avec le nouveau chef à la rentrée scolaire.

Peut-on envisager une plus grande flexibilité dans la réservation et l'annulation des repas, notamment en cas de maladie ou de sortie scolaire ?

Les repas sont déduits dans les situations précitées. Plus précisément, en cas de maladie, les repas sont déduits le premier jour. A partir du second jour ils sont déduits sur présentation d'un justificatif médical.

Comment expliquer l'augmentation des tarifs alors que la qualité perçue des repas baisse selon les familles ?

Mme Le Malet informe que deux parents sont venus observer sans prévenir les temps de restauration municipale et périscolaires : les retours ont été très positifs avec quelques propositions suggérées. M. Gentes confirme cette information en indiquant que

les personnes présentes au restaurant municipal n'ont pas tiré les mêmes conclusions quant à la qualité des repas.

## 6.4. Activités Périscolaires : TAP, garderie, étude

---

Quelles mesures peuvent être prises pour renforcer l'encadrement et la qualité des activités proposées lors des temps périscolaires ?

Comment garantir une meilleure formation des animateurs à la gestion des conflits et à la médiation ?

Les animateurs participent régulièrement à des formations sur des techniques d'animations, la gestion des conflits, l'accueil des enfants en situation de handicap et les premiers secours. Ils ont le choix des activités qu'ils mènent. Certaines activités sont reconduites car elles sont très prisées par les enfants qui les choisissent. Au contraire, les activités non prisées ne sont pas proposées à nouveau. Quelques titularisations seront faites à la rentrée ce qui permettra une pérennisation de l'équipe.

Les TAP deviendront-ils payants à l'avenir ? Si oui, comment sera justifié le tarif par rapport à la qualité du service rendu ?

M. Gentes trouve cette question déplacée. Non seulement les TAP sont de qualité à Melesse et il n'est actuellement pas question de les faire payer. Le jour où ils deviendront payants, si le rapport qualité/prix est jugé non satisfaisant par certains parents, ils seront libres de ne pas y inscrire leur.s enfant.s.

## 6.5. Récréation et mixité

---

Peut-on instaurer une rotation plus équitable ou des règles pour garantir le partage des espaces sportifs dans la cour de récréation ?

La rotation est en expérimentation sur le temps des récréations du matin en cycle 3 (classes de CM) avec une matinée où le terrain multisports est réservé exclusivement aux filles. Le sujet de l'égalité filles-garçons est un thème qui sera abordé l'an prochain dans toutes les classes via notre projet commun.

## 6.6. Enseignement et vie scolaire

---

Comment l'équipe pédagogique gère-t-elle les classes à double niveau, notamment lorsque l'un des groupes est très réduit ?

L'équipe gère très bien ce genre de classes en fonction des effectifs de chaque cohorte. Une information précise est passée en début d'année scolaire en réunions de classes. Les 'petits groupes' par niveau de classe ne sont jamais inférieurs à 6 élèves et sont très bien intégrés aux autres élèves de leur cohorte à travers divers découloissements (sciences, musique, ...), projets et sorties scolaires.

## 6.7. Communication et gestion des incidents

---

Quelles améliorations sont prévues pour fluidifier l'accès au portail le matin et éviter l'encombrement ?

Les deux horaires ont déjà été conçues entre autres pour fluidifier ce temps d'entrée. L'encombrement n'est pas constaté.

Comment la communication entre le scolaire et le périscolaire a-t-elle été améliorée, et quels sont les axes de progrès identifiés ?

Même s'il y a parfois des oublis, cela reste à la marge : la communication est déjà très fluide.

## 6.8. Infrastructures / Divers

---

Un plan de rénovation des bâtiments scolaires est-il prévu, notamment pour les locaux jugés vétustes ?

M. Gentes explique que ce plan de rénovation a commencé avec le remplacement de l'ancienne école maternelle. Un plan de rénovation énergétique global est prévu dans le décret tertiaire mais il n'est pas encore programmé à ce jour.

Pour finir, M. Gentes fait part de son étonnement et de sa déception face à de nombreuses questions qui sont posées de manière injustement polémiques et dénigrent ouvertement le travail des agents, dont l'investissement devrait plutôt être salué. Il en profite pour remercier grandement Mme Le Malet pour son investissement conséquent pour le fonctionnement du service périscolaire.

### ***Conclusion du directeur***

***Remerciements adressés à l'ensemble des membres pour la bonne tenue des différents conseils d'école de cette année scolaire, dans la confiance, la rigueur et la bienveillance.***

***Un parent d'élève adresse également un vif remerciement à l'ensemble des professionnels de l'éducation (directeur, enseignant.e.s, directeurs.trices et animateurs.trices périscolaire) pour la qualité de l'accompagnement des élèves et leur professionnalisme.***

## **RAPPELS**

**PORTES OUVERTES DE L'ÉCOLE – VENDREDI 27 JUIN de 17h à 18h30**

**FÊTE DES ÉCOLES PUBLIQUES DE MELESSE – DIMANCHE 29 JUIN au Champ Courtin**

*FIN DE SÉANCE A 19H52*

la secrétaire de séance,  
Mme TALVAS

le directeur,  
M. DESGROUSILLIERS